Programme de Formation

Développer la capacité d'autodétermination chez les personnes souffrant de maladie neurodégénérative

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Tout personnel participant à l'accompagnement des personnes accueillies en ESMS

Objectifs pédagogiques

Développer des outils facilitant l'autodétermination des personnes dans leur parcours de vie

Adapter les postures professionnelles permettant de développer l'autodétermination des personnes souffrant de troubles cognitifs

Description

Poser le cadre du principe d'autonomie

- Quelle est la place laissée aux processus décisionnels des personnes en situation de handicap et/troubles psychiques ?

Comprendre les facteurs permettant de mettre en place un accompagnement du processus d'autodétermination

- Les particularités liées aux troubles psychiques : la notion de consentement /d'assentiment

Connaître les postures professionnelles favorisant l'autodétermination des personnes souffrant de maladies neurodégénératives

- Les différents modes de communication
- Les différents niveaux systémiques

Les 4 caractéristiques d'un comportement autodéterminé

- Autonomie
- Compétence
- Affiliation sociale
- Motivation intrinsèque

Le partenariat avec les décideurs supplétifs

- Personne de confiance.
- Tuteur.
- Famille.

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Moyens et supports pédagogiques

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc.).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel)